

Données et faits

2001

UNE INFORMATION DU
MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'INTÉRIEUR

PRÉFACE



L'Autriche se situe parmi les pays les plus sûrs du monde. Ceci a été constaté cette année dans une étude de l'*International Institute for Management Development* sur la compétitivité internationale des pays industrialisés. Entre 49 États l'Autriche est sortie vainqueur dans les rubriques: „protection contre les menaces et la violence“ et „sécurité personnelle et protection de la propriété privée“. Ce résultat confirme l'utilité des réformes et l'efficacité de nos efforts dans les dernières années.

Le point principal de la sécurité intérieure est la lutte contre le crime organisé, notamment contre la drogue et les activités des passeurs. Afin de réussir dans cette lutte, le Ministère de l'Intérieur et les forces de l'ordre ont besoin de nouvelles structures efficaces. La maîtrise du phénomène de la migration légale et illégale, du flux croissant des personnes cherchant asile, et les succès dans la lutte contre le crime organisé et le terrorisme sont les critères par lesquels nous sommes jugés en tant que détenteurs de la responsabilité politique.

En 2001 a commencé l'application d'une série de réformes par lesquelles le Ministère de l'Intérieur et les forces de l'ordre se préparent aux défis du 21^{ème} siècle. Le nouvel office criminel fédéral a commencé son activité. La réforme de la direction de la police fédérale à Vienne a été entamée. Le service de la police judiciaire a été réformé. La réforme de la police d'État doit être achevée encore cette année.

Dr. Ernst Strasser
Ministre fédéral de l'Intérieur

DÉLINQUANCE EN AUTRICHE 2001

Le nombre de délits enregistrés par la police a diminué de 7,7 pour cent en 2001 par rapport à l'année précédente. Le nombre de suspects appréhendés par la police et la gendarmerie a augmenté de 2,1 pour cent.

Selon le „rapport sur la délinquance 2001 – statistiques et analyses“ les services de sécurité ont enregistré en Autriche l'année précédente 522.710 faits délictueux, dont 418.967 délits et 103.743 crimes.

Depuis le 1er février 2000 la police et la gendarmerie déterminent le nombre des délits par la voie électronique („statistique criminelle online“); auparavant des listes de pointage ont été remplies. La comparaison suivante des nombres de délits se réfère donc à la période de février jusqu'à décembre 2000 resp. 2001.

De février à décembre 2001 la police et la gendarmerie ont eu connaissance de 476.921 faits délictueux, de 40.008 infractions en moins que pendant la période de référence 2000 (516.929 cas). Cela correspond à une baisse de 7,7 pour cent. La police et la gendarmerie ont constaté une baisse surtout dans les domaines délictuels: lésion corporelle, cambriolage, escroquerie, rixe et meurtre. Il a été constaté une augmentation de la criminalité en ce qui concerne les vols, les infractions liées aux stupéfiants, la mise en danger intentionnelle de la communauté et le faux-monnayage (art. 232 et 233 alin. 1 Code pénal).

L'accroissement du faux-monnayage et de la remise d'une fausse monnaie est due surtout au passage à l'euro: les criminels ont essayé de jeter sur le marché jusqu'à la fin de la phase duale leurs stocks d'anciennes monnaies fausses.

La moitié des affaires criminelles a pu être élucidée

Dans les domaines délictuels relatifs à la personne (attentats au corps et à la vie, à la liberté ainsi qu'à la pudeur) le nombre d'affaires élucidées est traditionnellement haut; pour les infractions anonymes (infractions fréquentes comme vols et cambriolages) le taux d'élucidation est bas. 522.710 infractions ont été enregistrées l'année précédente, dont 218.198 ont pu être élucidées. Cela représente un taux d'élucidation de 41,7 pour cent.

En 2000 (février à décembre) 48,7 pour cent de la totalité des infractions ont été élucidés. Le taux d'élucidation des infractions contre les biens d'autrui a baissé de 7,5 pour cent. Cette baisse est due surtout au fait que „par rapport à l'année précédente, il n'y a pratiquement pas eu d'escrocs récidivistes en 2001 permettant d'élucider des centaines d'infractions par l'arrestation d'un seul délinquant. Par exemple, il n'y a pas eu d'escroqueries au moyen d'eurochèques.

L'année dernière les eurochèques n'ont presque plus été utilisés; depuis le 1er janvier 2002 ils ne sont plus valables. Pour les attentats au corps et à la vie le taux d'élucidation de 88 pour cent est à peu près le même qu'en 2000. Pour les actes délictueux contre la liberté le taux a pu être augmenté légèrement à 91,9 pour cent.

L'Autriche se situe parmi les pays les plus sûrs du monde

Le nombre de suspects découverts par la police et la gendarmerie a augmenté. Le nombre des suspects a augmenté de l'année 2000 à l'année 2001 (février à décembre) de 3.894; il est passé à 185.649 (+ 2,1 %). Le nombre des suspects étrangers a augmenté de trois pour cent.

Des 203.877 suspects 47.912 n'avaient pas la nationalité autrichienne (23,5 pour cent). Cela signifie un accroissement du nombre des suspects étrangers par rapport à 2000 (2-12) de 4,3 pour cent.

Comparée aux autres pays l'Autriche a depuis de nombreuses années un taux de criminalité parmi les plus bas.

Vols de voitures

Le nombre de vols de voitures est en baisse. En 2001 les services de sécurité ont enregistré en Autriche 5.623 vols de voitures. Ce sont 612 cas (- 10%) en moins que l'année précédente (6.235). Y incluses aussi les 1.407 voitures volées aux autrichiens à l'étranger.

La chance de récupérer une voiture volée à l'étranger est très faible avec un taux d'élucidation de sept pour cent. Des voitures des marques VW, Audi, Mercedes, BMW, Opel, Ford et Skoda ont été volées le plus souvent.

L'année précédente 302 voitures volées d'une valeur totale de 5 453 000 euros ont été saisies aux frontières autrichiennes.

Dans la statistique sur les vols de voitures l'Autriche se situe encore toujours dans le dernier tiers des membres de l'UE. Presque la moitié de toutes les voitures volées (44%) a pu être retrouvée. A l'avenir, les données sur les vols de voitures seront enregistrées par voie électronique dans un recueil.

STATISTIQUE DE LA DÉLINQUANCE 2001

Les chiffres les plus importants de la statistique de la délinquance en 2001.
(Cette statistique est basée sur les plaintes déposées).

DEGRÉ DE LA DÉLINQUANCE

(infractions par 100.000 habitants)

Une comparaison internationale des statistiques

	cas enregistrés	fréquence
Autriche	522.710	6.481
Allemagne	6.363.865	7.736
Danemark	473.298	9.102
Suisse	317.466	7.030

La délinquance en général a baissé de l'année 2000 à l'année 2001 (période de référence février à décembre) de 7,7% , resp. de 40.008 cas.

TOUTES LES INFRACTIONS

Chiffres absolus

infractions	2000	févr. à déc. 2001	févr. à déc. 2000	variation en pour cent
crimes	103.743	95.078	104.489	- 9%
délits	418.967	381.843	412.440	- 7,4%
total	522.710	476.921	516.929	- 7,7%

STATISTIQUE DE LA DÉLINQUANCE 2001

Les délits les plus importants
(comparaison février à décembre 2000 avec 2001)

CRIMES CONTRE LA VIE DES PERSONNES

infractions	2001	févr.-déc. 2000	févr.-déc. 2001	variation en pour cent
meurtre art. 75	150	165	144	- 12,7%
lésion corporelle grave art.84	2.970	3.318	2.713	- 18,2%

CRIMES CONTRE LA PUDEUR D'UNE PERSONNE

viol art. 201	574	536	526	- 1,9%
contrainte sexuelle art. 202	499	447	461	3,1%
relation sexuelle avec un mineur art. 206	176	257	152	- 40,9%
attentat à la pudeur sur la personne d'un mineur art. 207	528	562	489	- 13%

CRIMES CONTRE LES BIENS D'AUTRUI

déprédation grave art. 126	6.307	6.772	5.733	- 15,3%
vol qualifié art. 128	5.378	4.580	4.897	6,9%
vol avec effraction art. 129	83.526	81.272	76.781	- 5,5%
vol avec violence art. 142	1.593	1.523	1.477	- 3,0%
vol aggravé art. 143	749	818	699	- 14,5%
escroquerie aggravée art. 147	5.249	6.330	4.821	- 23,8%

La police judiciaire donne gratuitement des conseils à la population. En 2001 les conseils personnels donnés par les fonctionnaires ont augmentés de 53.755 l'année précédente à 63.848. Le nombre de consultations dans les appartements des citoyennes et citoyens s'est accru. La fréquentation des salles de consultation dans les services a augmentée de 20 pour cent par rapport à l'année 2000 – il y a eu au total 12.866 visites.

PROTECTION DE LA CONSTITUTION

En 2001 il y a eu le même nombre d'actions de l'extrême droite que l'année précédente. Le nombre d'actions de l'extrême gauche a beaucoup baissé.

En 2001 la police a eu connaissance de 335 actions motivées par l'extrême droite, dont 528 ont abouti à une plainte. La plupart des plaintes étaient basées sur la loi d'interdiction (269), d'autres sur le Code pénal (133). Par rapport à l'an 2000 les infractions dans le domaine de l'extrême gauche ont beaucoup baissé. 52 infractions ont été enregistrées.

Les agressions terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis ont entraîné en Autriche également des mesures de sécurité supplémentaires importantes. Le gouvernement fédéral autrichien et le conseil national ont déclaré que la coopération des services de renseignements, des forces d'intervention militaires et de la police est l'un des devoirs les plus urgents ainsi que la création et le renforcement des forces d'intervention spéciales. En raison des enquêtes mondiales le groupe service de la police d'État a été chargé de traiter de nombreuses requêtes et demandes d'investigation des services de sécurité étrangers. Les fonctionnaires ont vérifié en outre plus de 850 informations reçues de la population autrichienne. Les enquêtes ont permis de constater que les attentats terroristes aux États-Unis n'ont aucun rapport avec l'Autriche. L'examen des banques n'a fourni aucune preuve quant à une connexité entre le soi-disant argent terroriste d'Osama Bin Laden ou de l'organisation Al Qaida et des comptes chez des banques autrichiennes.

La peur mondiale de l'anthrax après les attentats aux États-Unis a mené en Autriche à 400 cas d'incrimination. Exception faite d'un résultat positif à un test effectué dans un sac postal de l'ambassade des États-Unis, tous les autres soupçons signalés se sont avérés injustifiés.

DÉLINQUANCE LIÉE À L'ACTIVITÉ DES PASSEURS 2001

En 2001 le nombre des personnes arrêtées ayant passé illégalement la frontière autrichienne a augmenté de 6,4 pour cent par rapport à l'année précédente.

48.659 personnes (+6,4%) qui ont passé illégalement la frontière autrichienne ou qui ont séjourné illégalement en Autriche ont été arrêtées en 2001.

L'augmentation est due surtout au mouvement migratoire d'Afghanistan. Parmi les personnes arrêtées 2.294 étaient des passeurs.

Les personnes ayant passé illégalement la frontière autrichienne sont venues de 138 pays; la plupart des immigrants clandestins sont venus d'Afghanistan (7.665), de Roumanie (7.449), d'Ukraine (5.390), de Yougoslavie (3.517) et d'Iraq (2.443). En 2001 un passeur a fait passer illégalement en Autriche en moyenne 6 à 7 personnes par passage. En 2000 la moyenne était environ de 4 personnes. Depuis 1993 une augmentation continue des personnes entrées illégalement en Autriche a pu être constatée. En 1993 le nombre d'arrestation était un vingtième du nombre de l'année 2001. Parmi les personnes appréhendées 16.500 sont venues en Autriche en passant des frontières intérieures (pays-Schengen), notamment de l'Italie. Il s'agit en premier lieu de personnes avec la nationalité roumaine et ukrainienne.

Commission spéciale frontière

Après l'augmentation considérable du nombre de personnes de l'Asie auxquelles on a fait passer illégalement les frontières, une commission spéciale frontière, dirigée par le directeur de sécurité du Burgenland, a été créée en mars 2001.

Dans les premiers onze mois il y a eu 177 plaintes, 80 arrestations, 60 perquisitions domiciliaires et 120 interpellations en raison des dispositions de la police des étrangers par la commission spéciale. Les collaborateurs de la commission spéciale ont obtenu six mandants d'arrêt internationaux; six passeurs ont été arrêtés en Allemagne en raison des enquêtes de la commission.

DÉLINQUANCE LIÉE AUX STUPÉFIANTS 2001

La saisie par la police de cocaïne, d'héroïne et d'extasy a augmentée en 2001. La saisie de cannabis a baissée.

21.862 plaintes pour des infractions d'après la loi relative aux stupéfiants ont été déposées en Autriche en 2001. 21.302 plaintes ont concerné des infractions liées aux stupéfiants, ceci constitue un accroissement de 20 pour cent par rapport à l'année précédente (18.125); et 560 plaintes ont eu pour objet des infractions pour des substances psychotropes.

La plus grande augmentation a été enregistrée à Salzbourg (104,87%) et en Carinthie (61,58%). Dans la capitale fédérale, la ville de Vienne, l'accroissement était de 18,71%.

La quantité de cocaïne saisie a quadruplée par rapport à l'année 2000. La quantité d'héroïne a augmenté de 25 pour cent, bien que l'année 2000 fût déjà une „année record“; l'augmentation de la quantité d'extasy était de 58 pour cent.

La police et la gendarmerie ont retiré au marché illégal des drogues des stupéfiants d'une valeur de 15 millions d'euros (200 millions de schillings).

Le trafic organisé de stupéfiants est dominé en Autriche surtout par des groupes criminels étrangers. Ces groupes utilisent l'Autriche comme pays transitaire en raison de sa situation géographique pour transférer les stupéfiants dans d'autres États européens. Des autrichiens ne participent que très sporadiquement à la contrebande et au trafic d'héroïne, de cocaïne et d'extasy.

SAISIES DE DROGUES

Quantités saisies:	2001	2000	variation
cocaïne	108 kg	20,0 kg	+ 430%
héroïne	288 kg	230 kg	+ 25%
herbe de cannabis	282 kg	1.562 kg	- 82%
résine de cannabis	138 kg	243 kg	- 43%
LSD – trips (boule)	572	865	- 33%
extasy (pilule)	256.299	162.093	+ 58%

ASILE ET ÉTRANGERS

Le nombre de demandes d'asile a augmenté en 2001 de 64,8 pour cent par rapport à l'année précédente.

13.007 demandeurs d'asile provenant de 76 États différents ont été pris en charge par l'État autrichien en 2001. Au 31/12/2001 un total de 4.679 personnes provenant de 63 pays a été entretenu par l'État. L'État supporte les frais d'hébergement, de nourriture et des soins médicaux (y inclue l'assurance maladie). (budget 2001: environ 323 millions de schillings/environ 23 millions d'euros).

Le Ministère fédéral de l'Intérieur dispose de six centres pour les demandeurs d'asile avec une capacité totale d'environ 2.000 places, à Traiskirchen, Reichenau, Vorderbrühl, Bad Kreuzen, Thalham et Vienne. Les demandeurs d'asile peuvent également être placés dans des auberges avec lesquelles des contrats ont été passés.

Le fonds d'intégration des réfugiés accorde des aides financières aux personnes ayant droit à l'asile, aux personnes déplacées et aux réfugiés de guerre de Bosnie ainsi qu'aux demandeurs d'asile pour l'acquisition et la rénovation de logements, le paiement du loyer, la fréquentation d'un cours d'allemand ou d'une formation de courte durée.

En 2001 le fonds a reçu du Ministère de l'Intérieur un montant de 918.863 euros et de l'UNHCR une somme de 65.405,55 euros, ce qui a permis de soutenir 1.696 demandeurs.

Le comité consultatif pour les questions d'asile et de migration conseille le Ministre fédéral de l'Intérieur dans toutes les questions ayant trait à l'asile et à la migration et à la délivrance de permis de séjour humanitaires. En 2001 le comité consultatif a examiné 405 cas (777 personnes), dont 46 cas (90 personnes) ont fait l'objet d'une délibération. Le comité consultatif a recommandé dans 37 cas (70 personnes) la délivrance d'un permis de séjour humanitaire.

Dans quatre cas (11 personnes) le comité consultatif a refusé une telle recommandation. Dans cinq cas (9 personnes) d'autres solutions ont pu être trouvées.

DONNÉES * FAITS 2001

STATISTIQUE EN MATIÈRE D'ASILE 2001

30.135 personnes ont demandé l'asile en Autriche en 2001. En 2000 les demandes d'asile étaient au nombre de 18.284. Ceci correspond à une augmentation de 64,8 pour cent. Les demandeurs d'asile viennent de 100 pays (2000: 97).

25.804 procédures d'asile ont été traitées et terminées. L'asile a été accordé dans 1.113 cas, 3.643 demandes ont été rejetées.

MESURES DE LA POLICE DES ÉTRANGERS

En 2001 il y a eu moins d'interdictions d'entrée, d'injonctions de quitter, d'expulsions et de refoulements. Les interdictions de séjour et l'application de la rétention administrative ont augmenté.

En raison de la crise en Afghanistan les afghans, avec un nombre de 7.665 personnes, représentaient la nationalité principale en ce qui concerne le nombre de passeurs, de personnes „passées“ et d'autres étrangers en séjour illégal.

interdictions d'entrée sur le territoire (art. 52 de la loi relative aux étrangers)	17.595	- 8%
injonctions de quitter le territoire (art. 55 de la loi relative aux étrangers)	6.338	- 25%
expulsions (art. 33 et 34 de la loi relative aux étrangers)	6.204	- 35%
interdictions de séjour (art. 36 de la loi relative aux étrangers)	16.387	+ 29%
application de la rétention administrative (art. 61 de la loi relative aux étrangers)	17.306	+ 21%
refoulements (art. 56 de la loi relative aux étrangers)	8.324	- 14%

MIGRATIONS

Pour 2002 le décret d'établissement prévoit les plafonds suivants:

Burgenland	230
Carinthie	85
Basse Autriche	1575
Haute Autriche	1290
Salzbourg	345
Styrie	770
Tyrol	455
Vorarlberg	315
Vienne	3215

DEMANDES D'ASILE

Les pays de provenance les plus importants

Afghanistan	12.957
Iraq	2.113
Turquie	1.876
Inde	1.804
Fédération de Yougoslavie	1.649
Arménie	1.259
Nigéria	1.037
Bangladesh	949
Macédoine	935
Iran	733
Géorgie	596
Pakistan	487

PERSONNEL DU MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'INTÉRIEUR

POLICE FÉDÉRALE

L'effectif de la police fédérale est constitué d'environ 15.150 hommes et femmes, dont environ 10.000 agents en uniforme, environ 2.400 agents judiciaires et environ 2.750 agents employés dans l'administration générale.

GENDARMERIE FÉDÉRALE

L'effectif de la gendarmerie fédérale est constitué d'environ 14.700 fonctionnaires et agents contractuels. Environ 750 employés civils travaillent également pour la gendarmerie.

CONTACT/INFORMATION:

*Ministère fédéral de l'Intérieur
A-1014 Wien, Herrengasse 7*

*Bürgerdienst/Service des citoyens
Téléphone: +43 (01) 53126-3100 ou 081000 (au tarif local)
Infomaster@bmi.gv.at*

*Zentrale Einlaufstelle/Service central des réception du courrier
Einlaufstelle@bmi.gv.at*

Internet: www.bmi.gv.at